COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 7 mai 2021

La CFE-CGC de CANON conditionne le nouveau plan social engagé par la direction à son refus de dégrader les conditions de travail de ceux qui restent

La CFE-CGC de CANON juge impératif que le nouveau plan social voulu par la direction de l'entreprise présenté le 4 mars 2021 soit réalisé dans des conditions qui préserveront en priorité la santé et la sécurité des salariés qui resteront.

Face au blocage des négociations, l'intersyndicale CFE-CGC, CFDT et CGT a lancé un appel à la grève le lundi 10 mai.

Devant l'imminence d'une nouvelle crise sociale chez Canon France, la CFE-CGC revendique que ce plan soit réalisé sans départs contraints, que des réelles mesures d'accompagnements quant à la prévenance des risques psychosociaux soient engagées, enfin qu'un engagement d'une organisation stabilisée sur les 3 prochaines années soit annoncée.

En effet, depuis de nombreuses années et malgré les alertes multiples engagées par la CFE-CGC, le processus n'a pas été enrayé. L'entreprise va de réorganisation en réorganisation, menant à une décroissance drastique des effectifs (- 50 % en 8 ans) et à une dégradation des conditions de travail.

Ces seules conditions permettront aux salariés de CANON de trouver matière à poursuivre leurs activités dans des conditions acceptables.

La CFE-CGC sera vigilante quant aux annonces faites et négociera « pied à pied » pour les conditions de travail des salariés qu'elle défend.

Contact presse

Christophe BERNARD

Délégué syndical CANON |06.89.10.99.58